

	OBJECTIFS	ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE
Filière Sucre	Conforter la place de l'industrie sucrière des DOM dans l'innovation mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuivre l'innovation pour maintenir la performance de l'outil industriel ▶ Poursuivre la valorisation de la bagasse et de la fibre comme source d'énergie renouvelable
	Poursuivre la recherche et l'innovation la filière sucrière	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recherche de nouveaux débouchés pour les sucres spéciaux ▶ Mise en place des centrales thermiques bagasse-biomasse à Marie-Galante et en Martinique ▶ Chimie verte
	Mettre en place des démarches "qualité" sur les sucres et initier le logo "RUP" pour la promotion des produits de qualité de l'Europe d'Outre-mer	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en place des démarches "qualité" ▶ Mise en oeuvre du symbole graphique spécifique RUP ou logo RUP pour la promotion des produits de qualité de l'Europe d'outre-mer ▶ Conforter et développer les outils garants de la qualité
	Améliorer la productivité des distilleries	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer davantage l'exportation de rhum (métropole et grand export) ▶ Parvenir à une stabilisation sur 5 ans du coût de la matière première en distillerie agricole
Filière Rhum	OBJECTIFS	ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE
	Poursuivre la recherche et l'innovation sur les rhums	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer la connaissance des composés volatils (non alcools) ▶ Développer de nouveaux rhums plus légers et moins alcoolisés ▶ Développer et améliorer la recherche sur la fermentation du rhum "Grand Arôme" issue de mélasse (Martinique)
	Mettre en place et valoriser des démarches "qualité" des rhums	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valoriser la production de rhum en qualité et quantité ▶ Valoriser les signes d'origine ▶ Conforter et développer les outils garants de la qualité ▶ Mettre en place un encadrement commercial pour la promotion ▶ Mettre en place un plan de contrôles renforcé au niveau national des rhums importés

LA FILIÈRE CANNE-SUCRE-RHUM



Les constats



Cette filière est essentielle pour l'emploi, puisque plus de 8 000 exploitations cannières emploient l'équivalent de 7 100 personnes à plein temps. Le nombre d'emplois directs et indirects pour l'ensemble de la filière est estimé à 40 000.

La filière est organisée en interprofession dans chaque département. Elle bénéficie d'un encadrement technique, d'ingénierie financière et administrative, de préfinancement de plantations et de fournitures d'intrants au travers de diverses structures départementales (pôles « Canne », SICA). Par ailleurs, les centres techniques du sucre départementaux et le centre de recherche eRcane, implanté à La Réunion et dont le savoir-faire est mondialement reconnu, appuient la filière.

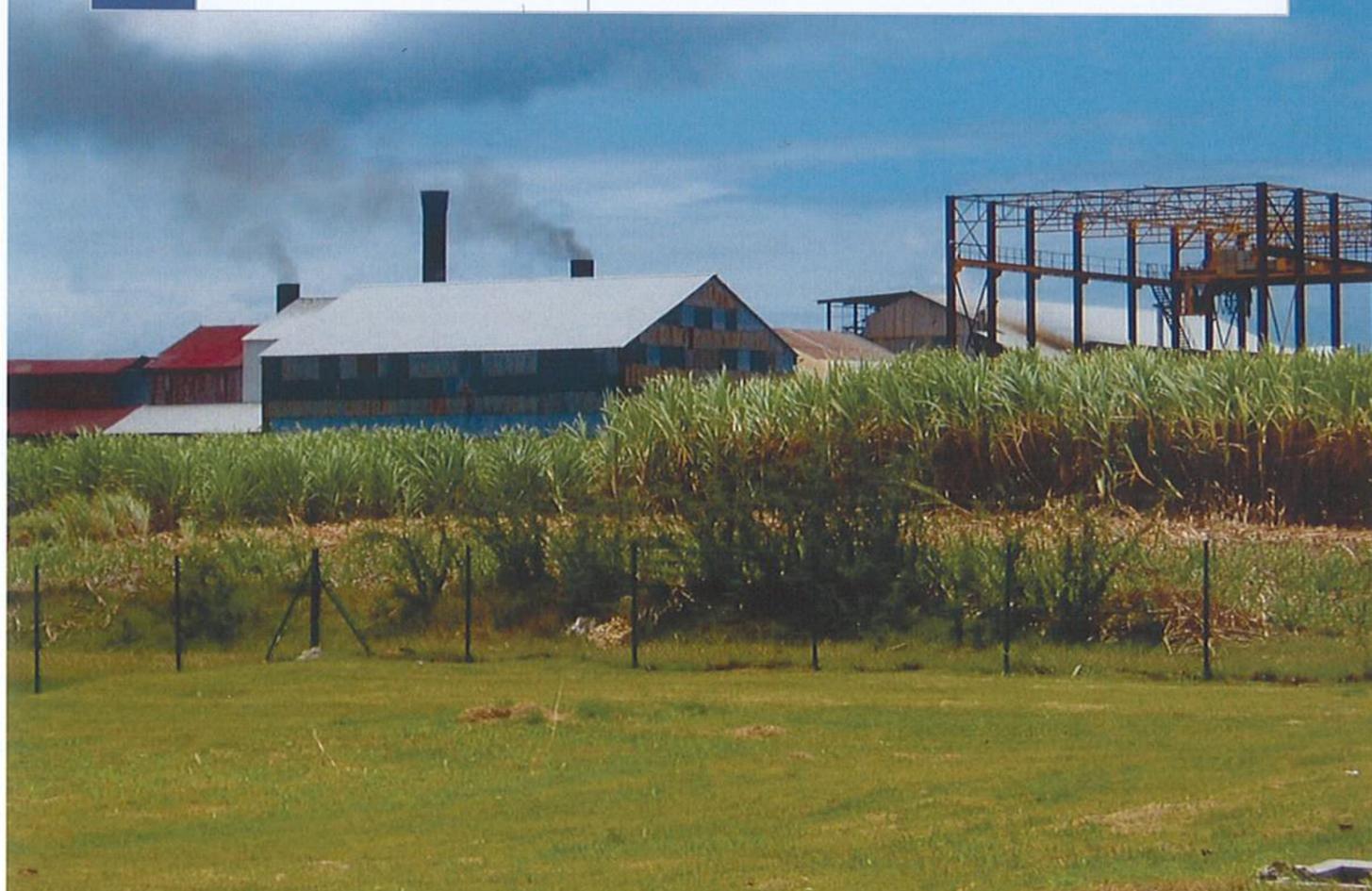
Le sucre reste le débouché principal de la canne dans les DOM. 7^e producteur mondial de sucre, la France est le seul État-membre de l'Union européenne à produire du sucre de canne. La production des 5 sucreries implantées dans les DOM est stable depuis 2006 de l'ordre de 260 000 tonnes (équivalent sucre-blanc) par an. La Réunion est le principal producteur de sucre des DOM. La production de sucre est également dominante à la Guadeloupe alors que la Martinique se caractérise par une orientation vers la production de rhum agricole.

Environ 60% du sucre des DOM est raffiné et entre en concurrence avec le sucre de betterave produit en Europe. Les 40% restants sont des sucres spéciaux à destination des industries agroalimentaires et des sucres de bouche, écoulés sur le marché local et dans l'Union européenne. Le marché mondial du sucre est en constante évolution. À l'horizon 2025, la consommation mondiale devrait continuer à croître mais rester en deçà de la production. Pour les DOM, la suppression des quotas en 2017 va se traduire par une concurrence beaucoup plus forte, y compris sur le marché communautaire, basée sur le prix tant pour les sucres raffinés que pour les sucres spéciaux dont le marché bénéficie de barrières douanières.

Le rhum est un débouché traditionnel de qualité qui concerne les quatre DOM (Martinique, Guadeloupe, La Réunion et Guyane). La situation est néanmoins très différente d'un département à l'autre en raison de la nature du rhum (de sucrerie ou agricole) et des volumes produits.

La filière canne-sucre-rhum est un des piliers de l'économie de la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion. Elle est aussi présente en Guyane. Le chiffre d'affaires de la filière est estimé à 250 M€ par an.

La filière canne-sucre-rhum occupe plus de 40 000 ha tous DOM confondus, La Réunion et la Guadeloupe concentrant l'essentiel de ces surfaces. Cette surface en canne à sucre est en légère diminution mais la production se stabilise autour de 2,7 millions de tonnes par an notamment grâce à l'augmentation des rendements par l'introduction de nouvelles variétés et à l'accroissement des surfaces irriguées. La production reste néanmoins extrêmement dépendante des conditions climatiques que rencontrent les DOM.



La production moyenne annuelle de rhum agricole des 17 distilleries recensées est de l'ordre de 105 000 hl d'alcool pur (Martinique et Guadeloupe principalement), et la production totale de rhum s'élève à 260 000 hl d'alcool pur (incluant le rhum de sucrerie principalement issu de la Réunion).

Le marché du rhum est également en évolution et connaît de fortes progressions (+ 200% en Europe par exemple) captées par la montée en puissance des origines des pays tiers et ACP. Cela a eu pour effet de contracter de 51 à 24% la part de marché des rhums des DOM en Europe en 30 ans. Le marché métropolitain sous contingent et hors-contingent représente en moyenne 150 000 hl d'alcool pur soit environ 60% de la production française. Cette érosion des parts de marchés est largement liée à l'impact des accords commerciaux de libre-échange.

La filière canne valorise également ses co-produits indirects au travers des centrales bagasse/charbon associés aux 3 plus importantes sucreries, de l'utilisation de la mélasse et des pailles de canne comme aliment du bétail, de l'emploi des cendres de bagasse, des vinasses et des écumes de sucrerie comme fertilisants.

Les enjeux

L'ambition est d'assurer la pérennité de la filière canne-sucre-rhum dans un environnement économique et réglementaire changeant. Cette pérennité est rendue essentielle en raison des fonctions économiques, sociales et d'aménagement du territoire assurées par la filière dans les DOM.

La pérennisation de la filière repose sur quatre enjeux déclinés de la manière suivante :

SÉCURISER LES DEBOUCHÉS

► **Sécuriser les débouchés pour l'après-quota et protéger les sucres des DOM dans les accords commerciaux de libre-échange signés par l'Union européenne**

Pour le sucre brut de canne destiné au raffinage, l'enjeu est d'aboutir à un coût de revient, subventions déduites, lui permettant d'être compétitif sur le marché européen.

Pour les sucres spéciaux, il est indispensable de faire prendre en compte les spécificités de ces produits dans les négociations commerciales afin de préserver leurs parts de marché.

► **Défendre et renforcer les débouchés des rhums**

Pour faire face à la concurrence des rhums des pays tiers aux coûts de revient moins élevés, il s'agit d'obtenir dans les négociations des accords commerciaux soit l'exclusion du rhum, soit son classement comme produit sensible, tout en maintenant le régime fiscal dérogatoire en métropole pour permettre l'accès au marché face aux autres spiritueux.

CONSOLIDER LA PRODUCTION ET L'EMPLOI

► **Maintenir le modèle des exploitations domiennes et garantir un revenu aux producteurs**

Dans le cadre des conventions cannes départementales, les producteurs bénéficient d'une garantie d'écoulement de la

production et d'une sécurité de revenus. En contrepartie, ils doivent poursuivre les investissements et l'adoption de nouvelles pratiques culturales visant à une augmentation de la production et de la productivité. L'amélioration des conditions de récolte et l'intégration d'une politique de qualité pour les cannes livrées est aussi une nécessité.

► **Poursuivre l'innovation dans les outils industriels**

La recherche de l'excellence en matière de produits, de process et de développement durable doit être poursuivie et soutenue.

► **Maintenir une filière porteuse d'emplois**

La problématique de la main d'œuvre est un enjeu important tant sur le plan de la stabilité des territoires, du dialogue social, des conditions de travail que sur son attractivité.

S'INSCRIRE DANS LA DOUBLE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Au-delà des aspects économiques et sociaux, les exploitations cannières et les unités industrielles s'inscrivent de manière volontariste dans la diminution des impacts écologiques. Il convient de conforter l'emploi de la bagasse comme 2^e source d'énergie renouvelable, de poursuivre l'adoption de nouvelles pratiques culturales tout en veillant à ce que les solutions adoptées ne conduisent pas à des baisses de rendement, de conforter la culture de la canne pour son rôle environnemental (érosion, captage de CO₂) et d'étudier la faisabilité de l'agriculture biologique.

PARTICIPER À LA STRUCTURATION DU MONDE AGRICOLE ET À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La filière canne s'appuie sur un modèle social agricole composé de plusieurs milliers d'exploitations en général familiales et de petites tailles. Particulièrement adaptée aux conditions locales, cette culture sécurise le revenu de l'agriculteur et lui permet de se diversifier vers d'autres productions.

L'optimisation de l'espace, la lutte contre le mitige, la pérennisation des surfaces agricoles, la transmission des exploitations, le maintien des outils industriels déjà fortement restructurés pour la production de sucre, les aspects culturels patrimoniaux et touristiques sont autant de défis.



► OBJECTIFS STRATÉGIQUES

	OBJECTIFS	ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE
Filière Canne-Sucre-Rhum	Assurer durablement un débouché aux productions des DOM	<ul style="list-style-type: none"> ► Ramener les coûts de revient des sucres blancs des DOM à un niveau de compétitivité leur garantissant un accès au marché européen ► Maintenir les parts de marché des sucres spéciaux ► Rhum : gagner des parts de marché à l'export et conforter celles du marché français
	Augmenter la production de canne et le revenu des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> ► Investissements dans l'exploitation ► Maîtrise du foncier agricole ► Installation de jeunes agriculteurs en canne à sucre en association avec d'autres cultures de diversification
	Optimiser l'organisation et les conditions de récolte ainsi que la qualité de la canne livrée	<ul style="list-style-type: none"> ► Structurer la filière ► Conforter l'organisation actuelle de la récolte et du transport de certains départements ► Réduire la part de "non canne" dans les livraisons et augmenter ainsi la productivité des usines
	Favoriser la recherche, l'innovation et le transfert des résultats au niveau des planteurs	<ul style="list-style-type: none"> ► Poursuivre la sélection variétale ► Développer différents axes de recherche ► Rechercher des méthodes alternatives aux herbicides permettant de réduire leur usage ► Améliorer les itinéraires techniques ► Expérimenter la mécanisation de la plantation en accompagnant les ETA ou CUMA qui souhaiteraient s'équiper ► Intégrer RITA2 et développer le travail enh réseau ► Encourager le suivi des exploitations et le conseil agricole
	Conforter le rôle des interprofessions dans l'organisation de la filière	
	Conforter les synergies inter-filières par le développement d'actions transversales	<ul style="list-style-type: none"> ► Expérimenter de nouvelles molécules herbicides ► ECOPHYTO : Poursuite des programmes d'expérimentation ► Travailler sur la gestion agro-écologique de la canne à sucre ► Mise en place d'une filière pérenne de valorisation de la matière organique
	Renforcer les politiques de communication pour mieux faire connaître et comprendre la filière	<ul style="list-style-type: none"> ► Communication interne ► Communication externe

